

Villecroze *les Grottes*

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

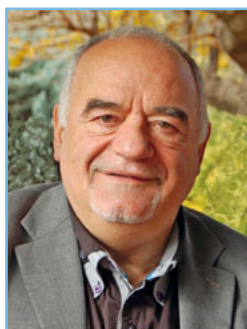


Ville de
Villecroze
les Grottes



Sommaire

Le mot du Maire	p. 2
Aménagement de la rue Ambroise Croizat	p. 3
La bibliothèque déménage	p. 4
Rénovation urbaine, un grand projet	p. 5
Le Syndicat Mixte du Haut-Var	p. 6
Environnement	p. 8
Le mot de la police rurale	p. 9
Un tourisme florissant	p. 10
Des animations variées	p. 12
Informations diverses	p. 14
Une école dynamique	p. 16
Vie associative	p. 17
Etat civil	p. 20



Chers villecroziens,

Avant tout, je tiens à apporter mon soutien et à accompagner par la pensée les victimes des attentats du 13 novembre 2015 et leurs familles.

Lorsque les valeurs de la République sont bafouées à un tel niveau, c'est toute une nation qui est touchée et solidaire.

A notre échelon de commune rurale, nous œuvrons pour préserver le vivre-ensemble et la qualité de vie de notre beau village, dans le respect de l'environnement qui nous entoure.

Vous avez pu le constater, l'année 2015 a été une année riche en événements et en renouveau pour notre village.

Les travaux de la rue Ambroise Croizat dans le cadre de la rénovation des réseaux d'eau

d'assainissement et de l'agrandissement des trottoirs sont maintenant terminés et nous pouvons à présent profiter d'un espace embelli, dégagé et sécurisé pour les piétons.

Le transfert de la bibliothèque a été réalisé dans un lieu plus avenant avec parking à proximité. Modernisée et gagnant en espace, elle est désormais adaptée pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Pour profiter de l'espace extérieur que nous allons fleurir et aménager, nous travaillons également sur un projet de jardin de lecture attenant, qui devrait faire le bonheur des enfants.

Face aux enjeux environnementaux et dans la droite ligne de la COP 21, nous avons décidé de faciliter le tri des déchets recyclables sur notre territoire. De nombreux bacs de collecte jaunes pour les emballages ménagers recyclages ont été installés sur la commune fin 2015, et très prochainement, une colonne de tri pour la collecte des cartons sera posée à proximité de l'office de tourisme.

Je sais que vous êtes nombreux à être conscients de l'importance de la valorisation de nos déchets, et je compte sur le soutien et la participation de tous pour leur donner une seconde vie, pour la préservation de notre environnement et de nos ressources naturelles.

Les élus du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2016, qu'elle vous apporte bonheur, santé et prospérité.

Rolland Balbis,
Votre Maire

LA MAIRIE EST OUVERTE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :

08h30-12h00 et 13h30-17h00

Jeudi :

08h30-12h00

Tél. : 04 94 70 63 06

Courriel : accueil@mairie-villecroze.com

Site : www.mairie-villecroze.com

URBANISME

Courriel : urbanisme@mairie-villecroze.com

C.C.A.S.

Sur rendez-vous

Courriel : ccas@mairie-villecroze.com



La rue Ambroise Croizat avant les travaux.

Les travaux, qui ont démarré à la mi-septembre, se sont achevés en décembre 2015.

Menés conjointement par le Conseil départemental du Var et la commune de Villemorze, ces travaux avaient un double objectif : réfection de la chaussée et rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement.

Pendant toute la durée des travaux, une circulation alternative a été mise en place dans le village et nous remercions les villemorziens pour leur patience et le



La rue fermée à la circulation.

changement de leurs habitudes de circulation et de stationnement.

Dorénavant, la rue Ambroise Croizat est de nouveau ouverte à la circulation, embellie de trottoirs larges et fonctionnels, toujours ombragée par de majestueux platanes.

Attention : les sens d'entrée et de sortie pour la place Général de Gaulle à partir de la rue Ambroise Croizat ont changé. Merci de les respecter.



Les réseaux d'eau et d'assainissement en cours de rénovation.



La rue Ambroise Croizat avec le nouveau marquage au sol.

4 La bibliothèque déménage

Soucieuse d'appliquer les règles d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la municipalité a décidé de transférer la bibliothèque. Le site choisi se situe boulevard Charles Bernard, à côté de l'entrée du parc et en face de la Maison des Associations.

Les travaux d'aménagement et d'extension ont débuté à l'automne 2015. Grâce à ces travaux, la bibliothèque va offrir à ses usagers une surface de 107 m², de plain-pied, dans un environnement verdoyant.

De plus, un grand parking jouxte la bibliothèque et permettra à tous un stationnement aisé. En outre, la mairie réfléchit, dans un second temps, à l'aménagement d'un jardin de lecture, dans une restanque à l'arrière de la bibliothèque.

Lors de sa réouverture, la bibliothèque prêtera désormais ses documents de manière informatisée. Chaque adhérent aura une carte de lecteur et le catalogue de la bibliothèque sera consultable en ligne.

L'accueil des collectivités (crèche et classes) ainsi que les ateliers du périscolaire reprendront à la rentrée des vacances de février. La réouverture pour l'accueil du public se fera dès que possible, nous vous en communiquerons la date ultérieurement.

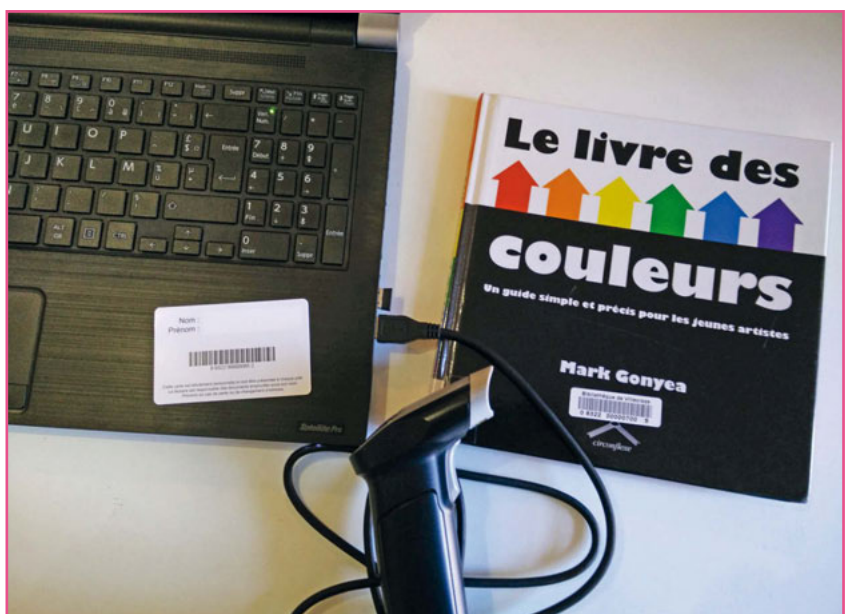
Ainsi, au fil de ses différents emplacements, la bibliothèque a eu à cœur d'accueillir son public dans des locaux aménagés, fonctionnels et conviviaux.



La bibliothèque place Général de Gaulle jusqu'en 2012.



La bibliothèque place Victor Espitalier de 2012 à 2015.

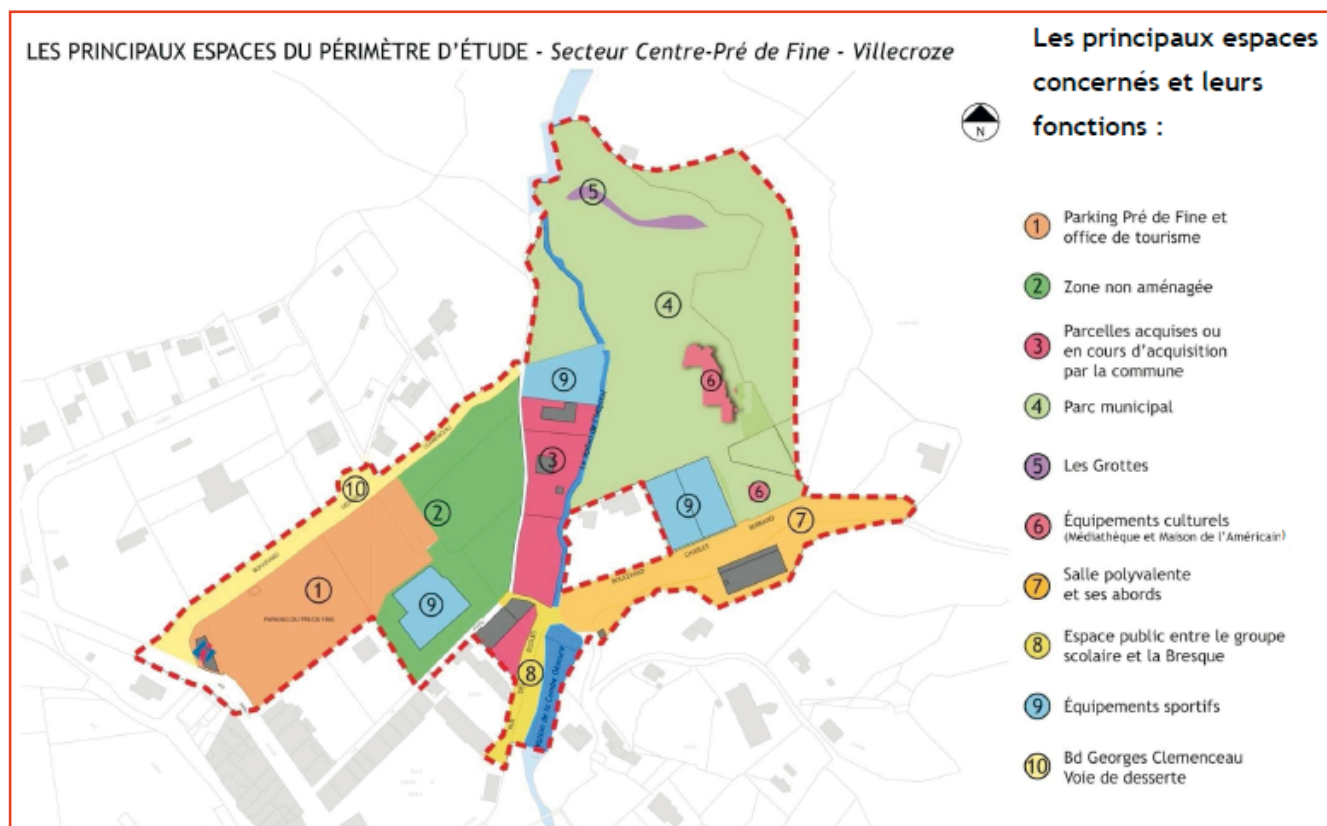


Le prêt informatisé pour la nouvelle bibliothèque : à gauche, une carte d'adhérent et à droite un document équipé de code-barres

La municipalité souhaite engager au cœur du village un projet de rénovation urbaine englobant les secteurs suivants :

- > Site touristique des Grottes
- > Site du Pré de Fine
- > Parc municipal avec la maison dite de l'Américain
- > Espaces publics de liaison

Le périmètre concerné est précisément celui-ci :



L'objectif du projet est d'élaborer un projet touristique et environnemental de niveau intercommunal, lié au développement du parc et des Grottes.

La réflexion en est au stade de l'AMO (Avant-projet de Maîtrise d'Oeuvre) dont le cahier des charges est consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune, dans la rubrique Informations municipales :

<http://www.mairie-villecroze.com/Informations-municipales.aspx>

Ce projet comportera, entre autres, la valorisation du parc municipal paysager et celle des Grottes, le confortement du stationnement, la réhabilitation de la maison de l'Américain.



Un des palmiers sains, récemment plantés dans le parc.

Trions mieux et plus simplement !

Dans un souci de rationalisation du service de collecte et de diminution des coûts, les agents du Syndicat Mixte du Haut-Var (SMHV) assurent désormais la collecte des déchets ménagers recyclables.

Vous trouvez ainsi, à proximité des bacs à ordures ménagères verts, des bacs jaunes dédiés à la collecte des **Emballages Ménagers Recyclables (EMR)**, (voir ci-contre), sur lesquels les consignes de tri sont apposées.

Dans ces poubelles jaunes, vous pouvez dorénavant jeter : **les sacs plastiques, les pots (crème, yaourts, fromages blancs), les barquettes (viandes, jambons, viennoiseries, les boîtes type camembert...), les films blisters des revues, les plastiques d'emballages des packs d'eau, de lait...**

Nous pouvons trier **plus**, trier **mieux**, trier **plus simplement**.

Toutes ces matières sont désormais valorisables.

Cette extension est rendue possible par la capacité du centre de tri du Muy à trier ces flux supplémentaires.

Il nous paraît important de préciser que ces emballages recyclables sont à déposer en vrac et vidés de tout contenu, mais il n'est pas utile ni écologique de les rincer.

Dans la droite ligne du geste de tri, pensons à économiser l'eau !



Les Points d'Apports Volontaires (PAV), c'est-à-dire les colonnes de tri, pour les emballages (colonnes jaunes), le verre (colonnes vertes) et le papier (colonnes bleues) restent inchangées et seront également collectées par les agents du SMHV à présent.

Pour rappel, ces points se trouvent :

- > à l'arrêt de bus des Marronniers, route d'Aups
- > à la sortie du village, route de Draguignan
- > à la Maison des Associations
- > devant le camping du Ruou



**LES ABEILLES DISPARAISSENT...
POUR PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT...**



TRIONS !



**TOUS LES EMR
(PETITS EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES)
SAUF VERRE ET DDS***



*DDS (DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES DES MÉNAGES)
CONCERNENT LES POTS DE PEINTURES, EMBALLAGES DE SOLVANTS ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES, BIDONS D'HUILE MOTEUR, AMPOULES, PILES... IRRITANTS, NOCIFS,





Le geste de tri, un geste citoyen

La mascotte du Syndicat Mixte du Haut-Var, l'abeille Happie, symbolise les enjeux environnementaux liés aux nécessaires évolutions de notre mode de traitement des déchets.



Premières impactées par les pesticides et la pollution des écosystèmes, les abeilles sont même qualifiées par certains de véritables sentinelles de l'environnement.

Depuis que l'organisme Eco-Emballages a donné son accord pour la mise en place de l'Extension des Consignes de Tri sur notre territoire, et depuis sa mise en service effective le 1er janvier 2016, **les Villecroziens font partie des 26 % de français qui peuvent recycler tous leurs emballages !**

L'enjeu est de passer d'une économie linéaire - **extraire, fabriquer, consommer et jeter** - qui a atteint ses limites et n'est pas durable, à une économie circulaire fondée sur les **3 R** :

- > **Réduire** (la consommation des ressources)
- > **Réutiliser** (les produits)
- > **Recycler** (les déchets)

Pourquoi est-il important de trier ?

- > **Protéger notre environnement et nos ressources naturelles** : la valorisation permet d'éviter la consommation de matières premières nécessaires pour la fabrication des emballages ménagers et transforme de ce fait le déchet en ressource.
- > **Economiser l'énergie et réduire les gaz à effet de serre (GES)** : la transformation des produits (emballages) nécessite moins d'énergie qu'une première production.
- > **Diminuer durablement la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)** payée sur les quantités de déchets dits « ultimes », c'est-à-dire non triés, qui sont enfouis et polluent nos sols et nos ressources en eau.
- > **Les enjeux sociaux** : la diversification de l'activité du SMHV, collectivité territoriale de proximité, favorise la pérennité de ses emplois et permet aux agents de monter en compétence en faisant évoluer leur métier.
- > **Une prise de conscience citoyenne** : la modernisation de la gestion des déchets ménagers implique une prise de conscience de ses enjeux et de leurs conséquences. Le geste de tri doit être intégré à la notion de consommation elle-même pour l'avènement de **l'économie circulaire**.

Nous, villecroziens, pouvons donc agir de façon durable et citoyenne pour préserver notre environnement, par un geste simple : le geste du tri.

L'ambassadeur du tri, Didier Lions, assure une animation de sensibilisation au tri sélectif auprès des enfants de l'école depuis le mois de décembre, dans le cadre des Nouvelles Activités Péri-scolaires. Il aborde notamment le devenir des déchets valorisés.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du Syndicat Mixte du Haut-Var :

www.smhv.fr

Elisa Balbis

Chenilles processionnaires du pin = danger !

On reconnaît ces chenilles à leurs nids de soie blanche bien visibles sur les pins où elles passent l'hiver. Vers le mois de mars/avril, elles forment des processions avant de s'enterrer pour effectuer leur métamorphose. **Leurs poils contiennent une toxine dont le contact provoque de grosses réactions allergiques et physiologiques**, allant de la simple démangeaison à la détresse respiratoire grave, ou à la perte de la langue pour les animaux voire les jeunes enfants qui en porteraient à la bouche.

Il est recommandé :

- > d'éviter les zones infestées, et si on doit malgré tout s'y rendre, de porter des vêtements couvrants
- > de ne pas manipuler les chenilles et les nids
- > de ne jamais balayer une procession de chenilles, afin d'éviter de créer un nuage de poils urticants pouvant provoquer des atteintes cutanées, oculaires et respiratoires
- > d'éviter de se frotter les yeux (préférer un long rinçage)
- > de ne pas tondre les pelouses sous les arbres infestés.

En cas de contact, les poils urticants se fixant sur les cheveux et les vêtements, il est recommandé de **prendre une douche tiède et de se laver les cheveux, et de laver les vêtements contaminés au-dessus de 60°C**. Pour tout autre symptôme, **consultez un médecin le plus rapidement possible**, particulièrement dans le cas d'enfants en bas âge.

Les chenilles processionnaires du pin sont **très dangereuses pour l'animal**.

Un animal peut facilement entrer en contact avec les poils urticants des chenilles en léchant ou mordant des chenilles, ou en manipulant une branche porteuse de nid. La toxine peut alors provoquer **des**



Un cocon de chenille processionnaire.

dégâts irréparables tels que la perte de la langue (pouvant entraîner la mort par impossibilité de s'alimenter), ou de l'œil, par nécrose.

En cas de contact avec vos animaux :

- > éviter de frotter mais laver au jet d'eau
- > faire appel sans délai au vétérinaire pour qu'il effectue un traitement d'urgence
- > dans tous les cas, éviter de se contaminer soi-même en manipulant l'animal sans précaution (zone abritée du vent, masque, lunettes, gants, etc).

Pour éliminer les nids, seule la destruction par le feu est efficace, encore faut-il brûler la totalité du nid à cœur, sans quoi les chenilles résistent. Certaines sociétés sont spécialisées dans la destruction de ces nids.

Pour plus d'informations, consultez le site :

<http://chenilles-processionnaires.fr/>

Joëlle Swanet



Une voirie moderne

Afin de renforcer et d'optimiser le nettoyage du village, la commune a acquis un nouvel engin : le Glutton.

Electrique et silencieux, pourvu d'un signal sonore de recul pour la sécurité de tous, le Glutton est conduit par une personne et permet de ramasser dans les rues les feuilles et les détritux.

Ceux-ci sont aspirés puis filtrés et récupérés dans un container placé à l'arrière.

Très attentifs à la sécurité et la tranquillité des habitants de Villecroze, nous tenons à faire un récapitulatif des incivilités que nous constatons chaque jour sur le territoire de notre commune, tout en précisant qu'une amélioration notable a été constatée sur le stationnement gênant ainsi que le stationnement en zone bleue.

Néanmoins, des efforts restent à accomplir concernant le respect du stationnement place du Général de Gaulle et dans le vieux village.



Pour une commune propre

Maintenir la commune propre est à la portée de tous. Les déjections canines laissées sur les trottoirs et pelouses constituent un problème d'hygiène publique dont il faut avoir conscience.

Nous appelons au civisme de chacun et rappelons que respecter son cadre de vie est primordial pour le bien de tous.

L'oubli de déjections canines est passible de contraventions de 2^{ème} classe d'un montant de 35 euros (article R 632-1 du code pénal).

Opération Tranquillité Vacances

Cette opération est un succès. De plus en plus de villecroziens s'inscrivent auprès de notre service pour la surveillance de leurs habitations.

Contrôles routiers

Fréquemment, nous effectuons des contrôles routiers. Lors de ces contrôles, nous constatons de manière récurrente que les automobilistes qui traversent notre commune commettent les infractions suivantes :

> non-respect du sens interdit, lors de la déviation consécutive aux travaux de l'avenue Ambroise Croizat. Malgré une signalisation visible Boulevard des Pins et au Pré de Fine bordant l'école communale, un petit nombre d'automobilistes

réfractaires n'ont pas respecté le code de la route en se mettant en danger eux-mêmes ainsi que les autres automobilistes. Un grand nombre de contraventions ont ainsi été rédigées à l'encontre de ces conducteurs récalcitrants (refus d'emprunter la déviation pour un certain nombre d'automobilistes).

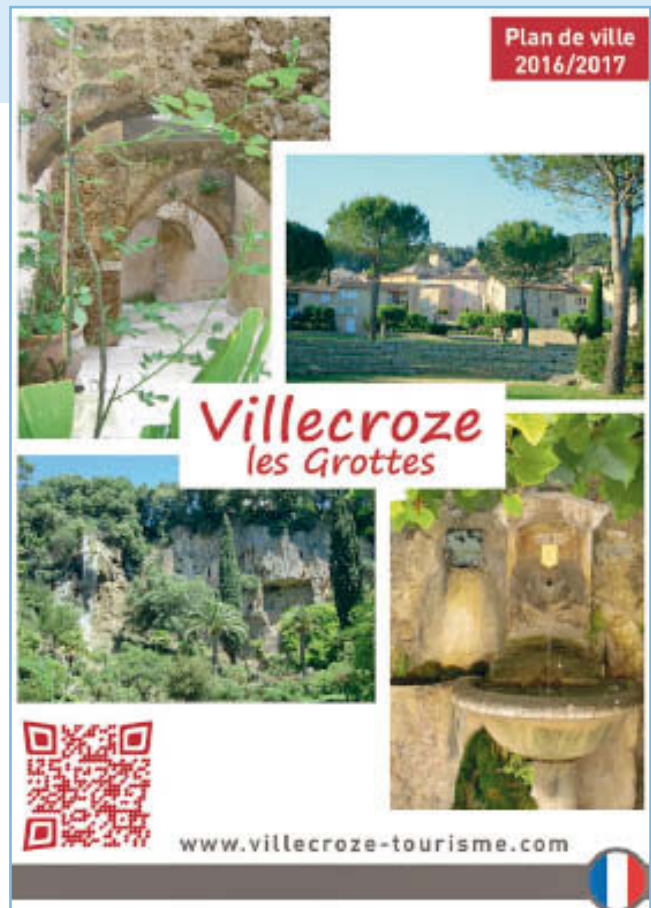
- > non-respect des distances de sécurité
- > oubli du clignotant
- > usage du téléphone au volant
- > non-port de la ceinture de sécurité.



Une intensification des contrôles routiers sera effectuée pour tenter d'endiguer ces infractions dangereuses.

L'office de tourisme édite

- > **Brochure Balade parmi les fontaines de Villecroze** : recensant les fontaines de Villecroze, ce document accompagne les visiteurs lors de leur découverte du vieux village.
- > **Brochure Se restaurer à Villecroze** : ce guide, mis à jour régulièrement, répertorie toutes les douceurs gustatives offertes sur la commune, du snack au restaurant en passant par les producteurs locaux (miel, fromage et vin).
- > **Dépliant des sentiers de randonnées pédestres** : pour tous les randonneurs avertis, français et étrangers, l'office de tourisme a édité un document sur les 4 randonnées pédestres disponibles et balisées sur le terrain. Ce document, très demandé des vacanciers a été traduit en anglais et en néerlandais. Il est disponible à l'office de tourisme ou téléchargeable sur le site internet : www.villecroze-tourisme.com.
- > **Plan guide 2016-2017** : le prochain plan guide sera édité pour 2 ans. Ce plan, financé en partie par des annonces publicitaires, permettra à tous, vacanciers, livreurs, amis en visite, etc de se repérer facilement en consultant au recto le plan du centre-village et au verso le plan général de la commune.
- > **Et la surprise** : nous remercions tous les annonceurs qui ont permis la parution de l'agenda 2016, remis aux villecroziens en ce début d'année. Utilisez-le pour noter toutes nos manifestations !



Villecroze : son parc et ses grottes



Racontez-nous du vendredi 16 octobre 2015
Par Cécile Frémi

f Nous suivre

Podcasts : iTunes RSS

Villecroze : son parc et ses grottes

L'office de tourisme communique

- > **Reportage sur France Bleu Provence** : le 16 octobre 2015, nous avons eu la chance d'avoir l'antenne de France Bleu Provence pendant 30 minutes en direct. Maud Dumontant, de l'office de tourisme a ainsi pu faire connaître notre village à un public beaucoup plus vaste. Les retombées de ce reportage ont été directes avec, notamment, des demandes de visites groupées des grottes. Vous pouvez réécouter le reportage, en podcast, sur le site internet de l'office de tourisme.
- > **Site internet officiel de l'office de tourisme** : l'office de tourisme est fier d'annoncer que son nouveau site internet, entièrement traduit en anglais pour s'adapter au nombre croissant de vacanciers étrangers, a vu le jour au mois de mai 2015. Il est mis à jour au fur et à mesure des demandes et des nouveautés. Si vous avez des suggestions à nous apporter, n'hésitez pas à nous les faire remonter. Rendez-vous sur www.villecroze-tourisme.com pour connaître notamment l'agenda des manifestations.



- > **Page Facebook** : La page officielle de l'office de tourisme continue son ascension. Plus de 930 mentions « J'aime » pour cette page qui offre une actualité de la commune tout en images. Retrouvez-nous sur www.facebook.com/villecrozetourisme.
- > **Plan d'orientation touristique** : ce plan, mentionnant notamment les emplacements des commerçants du village, est désormais installé face à l'office de tourisme, à l'entrée du parking du Pré de Fine. Permettant à tous de s'orienter facilement vers les grottes, la place ou encore le vieux village, ce panneau, collé directement sur la table en céramique existante, rencontre déjà un énorme succès.

La fréquentation des Grottes a de nouveau été extraordinaire pour la saison 2015. Effectivement, les visites du site (entrées payantes et entrées gratuites pour les enfants) ont augmenté de 25 % par rapport aux chiffres de la saison 2014. Ce sont exactement 25 827 personnes qui ont franchi la grille de ce site classé.

Pour des questions de sécurité mais aussi de sauvegarde du site et de la faune et la flore des

Grottes, cette hausse de la fréquentation nous incite à gérer différemment les flux de visiteurs.

Nous signalons que l'entreprise Paillart Electricité a réalisé la réfection de l'éclairage dans nombres de pièces afin de mettre en valeur les généreuses concrétions que nous offrent les grottes troglodytiques. Une seconde tranche d'amélioration de l'éclairage est prévue en 2016.



L'office de tourisme et son réseau

- > **Adhésion à l'association ANECAT** : l'office de tourisme adhère depuis 2015 à l'association ANECAT (Association Nationale des Exploitants des Cavernes Aménagées pour le Tourisme). Cette association a pour but de développer le tourisme souterrain français, de conserver et de mettre en valeur ce patrimoine. C'est une aide précieuse quant à l'éclairage des concrétions, la gestion des flux de visiteurs et la sécurisation du site.
- > **Association Villages de Caractère du Var** : la commune de Villecroze a été classée parmi les Villages de Caractère du Var par l'association du même nom en novembre 2012. Aujourd'hui, grâce au soutien de M. Atoch, de la Fondation du Patrimoine, cette association, après une période de mise en sommeil, renaît enfin avec un nouveau bureau et de nouveaux projets. Un nouveau logo, un nouveau site internet ainsi que quelques brochures sont en ce moment à l'étude afin de dynamiser cette association et notamment étudier de nouvelles candidatures comme celle d'Ampus ou encore d'Aiguines.
- > **Guide touristique intercommunal** : la commission tourisme de la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon a édité, avec l'aide des 11 offices de tourisme concernés, un guide touristique en version bilingue pour inviter les touristes à découvrir les richesses de notre territoire. Ce guide, d'une quinzaine de pages, est un support fort utile pour présenter l'ensemble de nos communes du Haut-Var. il est disponible à l'office de tourisme.
- > **Salon touristique Londres 2016** : suite à un article paru dans The Telegraph, journal anglais, qui présentait le Var et le Verdon comme l'un des « 30 lieux à voir en Europe avant de mourir », la commission tourisme de la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon a décidé de participer à un salon touristique à Londres, The France Show, du 29 janvier au 1er février 2016. Notre territoire sera donc représenté à ce salon dédié exclusivement à la France et qui a accueilli l'année dernière plus de 16 000 visiteurs.

La mairie, la police rurale, l'office de tourisme et les associations coordonnent leurs efforts pour proposer à tous, habitants et touristes, des manifestations de qualité tout au long de l'année.

- > **La Bourse aux Plantes** : organisée en collaboration avec l'association ADV, cette manifestation a tenu hautement sa 13^{ème} édition avec plus d'une vingtaine d'exposants réunis autour de la passion du végétal.
- > **Les vide-greniers** : Vous avez pu remarquer que nous avons gagné en nombre d'emplacements pour les vide-greniers organisés par l'Office de Tourisme. Nous en avons créé une quinzaine le long de l'école. Nous sommes aujourd'hui en mesure de vous proposer 185 emplacements payants plus une bonne dizaine, en moyenne, d'emplacements gratuits à domicile.



La Commanderie templière du Ruou ouverte pour les Journées du Patrimoine.

- > **Journées Européennes du Patrimoine** : Bilan exceptionnel pour ces 2 journées où le patrimoine de Villecroze était à l'honneur. Opération réussie pour les grottes où près de 500 personnes ont été accueillies sur les 2 jours. Vif succès également pour la Commanderie Templière du Ruou, site privé qui nous ouvre exceptionnellement ses portes. Devant une demande de plus en plus grandissante, il a été décidé dorénavant d'ouvrir la Commanderie sur les 2 journées. Les 3 visites commentées du village, toujours plébiscitées et gratuites, ont attiré un total de 88 personnes. Enfin, la Poterie du Soleil, menée par la famille Ziegler, artisans d'art, ouverte toute l'année, continue de participer à cette manifestation en présentant son atelier et les différents modes de cuisson possibles : fours à bois, au gaz et à l'électricité.



Affluence pour le vide-grenier.

Pour 2016, le prix de l'emplacement est fixé à 10 euros.

- > **La Fête de la musique et la fête de la Saint-Jean**
- > **L'Art dans le parc** : afin de mettre en valeur et de faire vivre notre parc, la première journée de l'Art a été organisée, sous l'impulsion de Vincent Vagh, le lundi 29 juin. De nombreux artistes locaux sont ainsi venus exposer leurs œuvres et certains ont joué les prolongations tout l'été.
- > **Festival Jazz Verdon** : L'organisation de cette manifestation gratuite et de qualité se fait en collaboration avec les mairies du Haut-Var Verdon.
- > **Fête de la Saint-Romain**
- > **Les Brocantes de professionnels** : nous maintenons l'organisation de ces brocantes professionnelles créées en collaboration avec l'association dracénoise « Il était autrefois ».
- > **L'opération « Bienvenue chez vous »** : L'Office de Tourisme était, pour la première fois, partenaire de cette opération menée par la Région PACA, visant à faire découvrir nos richesses à la population locale. Cette opération permet de bénéficier d'offres privilégiées. Ainsi, à Villecroze, les samedis 10, 17, 24 et 31 octobre, pour chaque entrée achetée pour la visite des Grottes, une entrée était offerte !

> **Visites commentées du village** : Fortes de l'attrait grandissant qu'ont les vacanciers pour l'authentique, les visites commentées de notre village se portent très bien. Elles ont lieu tous les jeudis à 11h en juillet et en août. C'est le meilleur moyen, au fil d'anecdotes choisies, de faire découvrir l'ensemble de notre village, qui est classé parmi les Villages de Caractère du Var.

> **Balades contées du village** : les vacanciers et les résidents locaux ont eu la chance cet été d'assister aux balades contées de Martine Jaegly. En effet, tous les vendredis à 17h, vous partiez en musique découvrir le village tout en écoutant divers contes du monde entier, toujours en lien avec notre village, notre Provence. La participation se faisait au chapeau et des familles entières ont pu ainsi découvrir Villecroze sous un autre œil et d'une autre oreille !

> **Concours maisons fleuries 2015** : le palmarès 2015 a été révélé au printemps. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants et nous félicitons particulièrement les personnes suivantes pour la qualité de leur engagement dans cette démarche :

- Mme **Virginie Vallet-Mazzola**, impasse de l'Horloge : 1^{er} prix dans la catégorie Terrasse sans jardin (terrasse visible de la rue Roger Maurice)
- M. **Walter Tasselli**, rue de France : 1^{er} prix dans la catégorie Façade
- Mme **Lydie Schaeffer**, boulevard Charles Bernard : 4^{ème} prix dans la catégorie Maison avec jardin très visible de la rue.

En ce qui concerne le label Village Fleuri, la mairie et l'association Les Amis des Fleurs ont accueilli au printemps le jury régional, venu étudier notre candidature pour l'obtention de la première fleur. La réponse, que nous souhaitons tous positive, nous sera communiquée au printemps 2016.

Semaine Varoise



> **La Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre** : La météo a été particulièrement défavorable avec nous pour l'édition 2015. Ainsi, nous n'avons pas pu honorer les 5 sorties initialement prévues. Organisées en collaboration avec l'association du CACS, nous avons plaisir à vous faire découvrir tous les ans nos collines. Nous remercions particulièrement cette année le Domaine de Valcolombe et le Domaine Saint-Jean de Villecroze pour leur accueil de qualité : découverte des chais et dégustations. Nous vous rappelons que, pour participer à ces sorties gratuites, une inscription préalable est obligatoire.

A vos agendas :

- **Journées de la Science pour les Enfants** du 12 au 22 mars 2016
- **Bourse aux Plantes** dimanche 24 avril 2016
- **Vide-greniers** dimanche 1^{er} mai 2016 (inscriptions à partir du 1^{er} avril 2016)
- **Mai théâtral** du 6 au 22 mai 2016
- **Fête de la Musique** mardi 21 juin 2016
- **Brocante professionnelle** samedi 2 juillet 2016
- **Festival Jazz Verdon** juillet 2016 (date à définir)
- **Brocante professionnelle** samedi 6 août 2016
- **Fête de la Saint-Romain** du vendredi 12 mardi 16 août 2016
- **Vide-greniers** dimanche 21 août 2016 (inscriptions à partir du 1^{er} juillet 2016)
- **Journées du Patrimoine** samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016
- **Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre** fin septembre-début octobre 2016 (dates à définir)

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS propose à nos aînés des goûters à thème. Cet automne, le dernier goûter de l'année a rassemblé dans la convivialité les participants autour des recettes d'antan.

Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS a organisé, comme chaque année, différentes opérations :

- > le goûter-spectacle de Noël pour les seniors à la Maison des Associations
- > la distribution des colis de Noël. Cette distribution s'adresse aux personnes de plus de 70 ans de la commune, soit environ 170 bénéficiaires. Devant le succès remporté l'année passée, le CCAS a reconduit pour 2015 le choix des Ducs de Gascogne, pour la qualité et la présentation soignée de leurs colis.



*Le colis de Noël
des Ducs de Gascogne.*

Contre l'isolement

L'association MONALISA agit en faveur de la mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées. Promouvant les liens intergénérationnels, elle met en relation, en s'appuyant sur les acteurs publics, les jeunes en service civique et les personnes âgées.

Plus d'informations sur le site :

<http://www.monalisa-asso.fr/>



Hommage à Madame Le Roux

Madame Geneviève Le Roux nous a quittés le 24 juillet 2015.

Toute l'équipe municipale salue son dévouement à la commune. Durant de nombreuses années, elle a été très investie dans la vie de notre village.

Pendant ses mandats de conseillère municipale, elle s'est consacrée aux actions sociales et culturelles du village : Mai Théâtral, bibliothèque et CCAS.

Elle était également bénévole dans de nombreuses associations.

*Geneviève LE ROUX née PELLEGRIN
1923-2015*

Quel avenir pour les finances communales ?

Depuis 2014, la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF, allouée par l'Etat aux collectivités locales) induit des difficultés lors de l'élaboration du budget communal.

A Villecroze, cette baisse se concrétise ainsi : 185 000 € perçus au titre de la DGF en 2015, contre 234 000 € en 2013, soit une baisse de plus de 20 % de cette recette de fonctionnement.

C'est pour dénoncer cette situation que les maires du Var se sont joints en septembre 2015 aux maires de toute la France pour manifester ensemble leur inquiétude.



Image extraite du site de l'AMF (Association des Maires de France) :



Cimetière : droits et obligations des concessionnaires

Le contrat de concession funéraire est un contrat administratif d'occupation du domaine public entre la commune et le concessionnaire. La sépulture qui est installée sur ce terrain concédé, est, elle, une propriété privée. Comme pour n'importe quel autre bien immobilier, le concessionnaire en a le droit d'usage, mais il a aussi en contrepartie des obligations précises à respecter. Les ayants droit de la sépulture héritent du droit d'usage mais également des obligations pesant sur la tombe.

Parmi ces obligations, voici les plus importantes :

- > Après acquisition de sa concession funéraire, le concessionnaire dispose **d'un délai de trois mois pour faire construire et fermer son caveau** par une dalle homologuée ou, dans le cas d'une concession de pleine terre, pour faire poser un cadre qui délimitera l'emplacement et éventuellement supportera un monument.
- > Par la suite, le concessionnaire (ou ses ayants droit) est (sont) tenu(s) d'assurer **un entretien normal de la concession**. Celui-ci consiste à nettoyer régulièrement la sépulture, au moins une fois par an, pour que son aspect ne porte pas atteinte à l'ordre et à la décence du cimetière. Il convient également de veiller à ce qu'elle ne soit pas dangereuse (monument affaissé, entourage métallique coupant, semelle risquant de faire chuter les passants...). En effet, si une personne était blessée ou un monument endommagé du fait d'un défaut d'entretien, le concessionnaire serait responsable des dommages occasionnés.
- > **Le concessionnaire ou ses ayants droit ont pour obligation de faire connaître leurs adresses successives au cimetière.** Cette obligation permet par exemple à la mairie de prévenir si la sépulture a été dégradée ou de prévenir de l'état d'abandon et du risque de reprise de la sépulture. La commune n'a pas obligation de rechercher l'adresse du propriétaire d'une tombe qui aurait déménagé sans en informer le cimetière, ni de rechercher les ayants droit de la tombe qui ne se seraient pas faits connaître.
- > **Les ayants droit du concessionnaire ont pour obligation de se faire connaître auprès de la mairie et de présenter la preuve de leur succession.** A défaut, ils ne pourront utiliser la sépulture. En effet, d'un point de vue pratique, il est toujours difficile lors d'un décès d'être obligé de se rendre en urgence dans les administrations et les offices notariaux pour réunir les pièces nécessaires afin de prouver ses droits sur une tombe.

Sam'Branche

Nouvelle sur la commune, l'entreprise Sam'Branche, spécialiste du bois de chauffage, est à votre écoute.


Elle propose à la vente :

- > bois de chauffage en différentes tailles (1 m, 50 cm, 33 cm et 25 cm)
- > bûchettes pour barbecue
- > bois d'allumage et pommes de pin.

Les tarifs de livraison sont calculés en fonction de la distance. Les commandes peuvent être étalées sur l'année afin de faciliter le paiement.

SAM' BRANCHE

Bois de chauffage



TEL : 06.17.09.74.68

email : sambranche83@yahoo.fr

zi les esparus 83690 villecroze

N° SIREN : 798605036

Contact : Sam'Branche

Z.I. Les Esparrus - 83690 VILLECROZE

Mobile : 06 17 09 74 68 - Courriel : sambranche83@yahoo.fr

Facebook : sambranche Bois De Chauffage

A l'école communale

Normes de sécurité

Une visite de sécurité, menée par les pompiers sous l'égide de la sous-préfecture, a eu lieu dans l'école, classée comme établissement de niveau IV en matière de sécurité.

Suivant les recommandations du niveau V pour la sécurité des groupes scolaires et les observations consécutives à la visite de sécurité, la mairie a consolidé ou entrepris les opérations suivantes :

- > pas d'accueil d'enfants de maternelle à l'étage
- > mise en place d'un coup de poing d'arrêt d'urgence électrique à l'extérieur des bâtiments
- > réalisation d'un exercice d'évacuation, dans un délai de 2 minutes 30
- > vérification de tout le réseau électrique
- > suppression d'une porte ne répondant pas aux normes de pare-feu, à proximité de la classe des CP, et remplacement de celle-ci par un mur.

Activités périscolaires

Engagée depuis septembre 2014 dans la réforme des rythmes scolaires, la mairie poursuit sa nouvelle mission en ayant à cœur de mettre en place des activités variées et motivantes pour tous les enfants de l'école.

De nouveaux intervenants ont rejoint l'équipe déjà fournie du périscolaire, regroupant employés municipaux, intervenants extérieurs et bénévoles :

- > Raphaël Gasen pour des ateliers de chant
- > Alexa Lecomte pour des ateliers de couture
- > Mickaël Mouton pour des ateliers de photographie.



L'équipe des intervenants du périscolaire pour 2015-2016.

Temps d'Activités Périscolaires -TAP
2ème cycle d'activités : novembre - décembre 2015

GROUPE	ACTIVITÉ	DURÉE	INTERVENANT	DATES							
				05/11	12/11	19/11	26/11	03/12	10/12	17/12	
CE	Motricité	1 heure	Vincent Sémon	x	x	x	x	x	x	x	x
	Sport	1 heure	personnel de l'école	x	x	x		x	x	x	
	Tri sélectif	1 heure	Syndicat Mixte du Haut-Var / Didier Lions				x				
CE	Motricité	1 heure	Vincent Sémon	x	x	x	x	x	x	x	
	Sport	1 heure	personnel de l'école	x	x	x		x	x	x	
	Tri sélectif	1 heure	Syndicat Mixte du Haut-Var / Didier Lions				x				
CE	Chant	1 heure	Raphaël Gasen	x	x	x	x	x	x	x	
	Jeux	1 heure	personnel de l'école	x	x				x	x	
	Photo	1 heure	Mickaël Mouton			x					
	Sport	1 heure	personnel de l'école				x				
	Tri sélectif	1 heure	Syndicat Mixte du Haut-Var / Didier Lions					x			
CM	ADV	1 heure	ADV / Joyce Favre	x	x	x	x	x			x
	Couture	1 heure	Alexa Panareda-Lecomte	x	x	x	x	x			x
	ADV + couture	1 heure	Joyce Favre / Alexa Panareda-Lecomte						x		
	Tri sélectif	1 heure	Syndicat Mixte du Haut-Var / Didier Lions							x	
CM	ADV	1 heure	ADV / Joyce Favre	x	x	x	x	x			x
	Couture	1 heure	Alexa Panareda-Lecomte	x	x	x	x	x			x
	ADV + couture	1 heure	Joyce Favre / Alexa Panareda-Lecomte						x		
	Tri sélectif	1 heure	Syndicat Mixte du Haut-Var / Didier Lions							x	

La mairie souhaite ici remercier et saluer pour leur travail tous les bénévoles participant aux activités périscolaires et, plus largement, tous les intervenants qui font de ces jeudis après-midi des temps de découverte, d'initiation, de jeu et de plaisir.

Le planning de ces activités est établi pour des périodes de 2 mois. Il est affiché à l'entrée de l'école et est également consultable sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-villecroze.com/Creche-et-ecole.aspx>

Soutien aux projets pédagogiques

La mairie finance et soutient, à hauteur de 525 € par classe, les projets pédagogiques adoptés en conseil d'école :

- > Arbre, quel est ton nom ? pour les classes de MS-GS et CM avec le concours de la céramiste Anne-Laure Humblot. Ce projet ambitionne de répertorier les différentes espèces d'arbres du parc municipal afin d'élaborer en céramique leurs plaques signalétiques
- > ateliers CODES 83 (Comité Départemental d'Education à la Santé) pour les classes de PS-MS, MS-GS et CP pour 3 séances sur le thème de l'hygiène de vie
- > habillage en mosaïque des poteaux de la cour pour les classes de CP et CE, grâce au matériel fourni gracieusement par Vincent Vagh
- > ramassage des olives et extraction de l'huile pour les classes de MS-GS et CP. Ce projet comprendrait la visite du moulin à huile de Tourtour
- > théâtre et chant pour les classes de CP et CE, en partenariat avec l'ADV, débouchant sur une représentation le samedi 14 mai 2016 lors du Mai Théâtral
- > voile pour la classe de CM sur 3 journées à la base nautique des Salles-sur-Verdon.



Théâtre itinérant La Passerelle le 29 juillet 2015.

L'actualité de l'ADV

Notre association a mené de nombreuses actions :

- > en juin, fête de l'ADV : familles et amis sont venus partager un atelier d'improvisation, un moment festif clôturé par le spectacle Knock joué par notre troupe d'adultes
- > en juillet, vide-grenier musical avec Christian et traditionnel apéro dans le vieux village
- > en juillet toujours : spectacle sur la place du Général de Gaulle, avec le théâtre itinérant La Passerelle qui a investi les abords de l'église pour nous emmener faire un Tour du monde
- > en août, participation à la fête du village avec déambulation en musique et lampions avec Rose-Marie, Cathy, Marie, Elisa, Joyce et Brice ainsi qu'à l'aioli
- > depuis septembre, reprise des ateliers périscolaires le jeudi après-midi et reprise des ateliers théâtre.

Nous sommes heureux de constater que la passion du théâtre se perpétue et que de nombreux nouveaux enfants et adultes se sont inscrits aux ateliers.

Par ailleurs, l'ADV est heureuse de vous annoncer la naissance d'Anouck, félicitations à la maman et au papa, Sylvain, notre intervenant théâtre.

L'ADV anime ainsi 3 ateliers pour les primaires, 2 ateliers pour les collégiens, 1 atelier pour les lycéens et 1 atelier pour les adultes, auxquels s'ajoute l'atelier « Les drôles de dames ». Ces dernières seront d'ailleurs sur les planches jeudi 28 janvier 2016 à 19h au cinéma de Lorgues pour une représentation de la pièce Ouvrages de dames.

- > depuis décembre, l'ADV accompagne les classes de CP et de CE pour un grand projet théâtre tout au long de l'année scolaire.
- > les 13 et 14 novembre, malgré un week-end bouleversant, le festival des Automnales s'est tenu, dans une grande émotion partagée avec le public, tout le monde debout. Nous avons décidé de continuer, de dire oui à la vie, ensemble ! Un grand merci à la Compagnie du Rocher et à celle des Chrysalides pour leur participation.
- > dimanche 29 novembre, Marché de Noël musical et chaleureux à la Maison des Associations, avec

le Théâtre de Calidie et ses contes venus d'ailleurs, Raph et sa musique, l'atelier maquillage et la présence du Père Noël.

- > le 10 Janvier 2016, notre loto avec les vœux de l'équipe de l'ADV

Pour 2016, les projets fourmillent :

- > en mars, un projet avec l'association Gulliver
- > fin avril : soirée théâtrale au profit de notre festival
- > du 6 au 22 mai : Le Mai théâtral qui se porte bien et pour lequel les inscriptions vont bon train.

Si vous désirez être jury, aider pour l'organisation, n'hésitez pas : les bonnes volontés sont les bienvenues.

Convivialité, bonne humeur, partage et amour du théâtre sont nos devises !

Nous espérons vous voir, encore et toujours, lors de nos manifestations et nous vous remercions de votre soutien et de votre amitié.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2016, sans oublier une pincée de théâtre car rien de plus futile, de plus faux, de plus vain, rien de plus nécessaire que le théâtre (Louis Jouvet).

L'équipe de l'ADV

Journées de la Science pour les Enfants

Pour cette 16^{ème} édition, Gulliver mènera l'enquête, de manière scientifique, sur les espèces animales présentant des différences entre femelles et mâles.

En partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et les Muséums de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'exposition réalisée par Gulliver présentera à la Maison des Associations aussi bien des animaux naturalisés que des fossiles, des squelettes ou encore des vidéos interactives.

Du samedi 12 au mardi 22 mars 2016, l'exposition s'adressera aussi bien au public scolaire, pris en charge par des médiateurs scientifiques, qu'à tous les publics.

Plus d'informations sur le site de l'association Gulliver : <http://www.gulliverasso.org/>



Les Amis des fleurs de Villecroze

L'été 2015 fut particulièrement chaud. Les Amis des fleurs ont été attentifs aux arrosages pour la survie des fleurs et des plantes.

Cet automne, notre association a repris les plantations de nouvelles fleurs dans divers bacs et jardinières. De nouveaux projets seront étudiés à notre assemblée de janvier.

Nous avons le grand plaisir de compter de nouveaux membres actifs et espérons que le nombre de nos adhésions soit à nouveau en augmentation pour 2016.

Nous sommes sensibles aux encouragements toujours plus nombreux des villecroziennes et villecroziens.

Gilles Grioche,
président



Les jardinières sur la place de la mairie, fleuries par nos soins.

Déambulation pour la fête de la Saint-Romain.



Batoomka

L'association vous propose à la Maison des Associations :

- > cours de danse Afro-Brésilienne (Technique Eneïda Castro) le jeudi à 19h pour tous niveaux. Ce cours dure 1h30, se pratique pieds nus et commence par un échauffement à la barre de 45 mn.
- > cours pour la pratique des échasses urbaines à ressorts le mercredi à 19h30, dans un but déambulatoire et chorégraphique. La durée du cours est de 1h30.

Au-delà de cet apprentissage en salle, l'association élabore des chorégraphies en vue de prestations scéniques.

Contact : **06 09 50 04 63**

Courriel : batoomka@free.fr

L'actualité du Jumelage

Le loto du 14 juillet et la soirée italienne du 10 octobre ont rencontré un vif succès tant auprès des adhérents que des villecroziens.

En 2016, il est prévu d'accueillir nos amis de Roburent.

C'est au cours de l'Assemblée Générale du 22 janvier que sera défini le programme des sorties 2016.

Soirée italienne du 10 octobre 2015.





Centre d'Animation Culturelle et Sportive

En 2015, notre association a créé un atelier de peinture, fréquenté assidûment par un groupe d'adhérents qui y pratiquent l'aquarelle, le pastel sec ou encore la peinture à l'huile et acrylique, sous la direction d'un professeur des Beaux-Arts.

Les activités sportives du CACS (gymnastique, yoga, randonnées pédestres et danses de salon) remportent toujours un grand succès.

Les cours d'informatique et de photographie numérique continuent ainsi que les jeux de société (scrabble).

Le planning de ces activités est disponible en mairie et peut être consulté sur le site internet de la municipalité.

Pour la saison 2015-2016, nous avons prévu comme sorties :

> carrières de Lumières des Baux-de-Provence

- > représentation du cirque de Pékin
- > spectacle Holiday on Ice
- > voyage de quelques jours au Portugal.

Si vous avez envie de participer à la vie et au fonctionnement de l'association, n'hésitez pas à nous contacter.

Auguste Jonkhoff, président

Contact : 06 89 30 02 13

Courriel : ajonkhoff@wanadoo.fr

La Rose d'Automne

Pour l'année 2016, nous maintenons nos activités habituelles.

A la demande de nos adhérents, les sorties d'une journée seront programmées plus régulièrement et les repas gratuits au club seront reconduits.

La présidente et le bureau de l'association accueilleront avec bonheur les nouveaux adhérents, que nous attendons nombreux en 2016.

La Rose d'Automne est un club dynamique qui n'hésite pas à franchir les frontières, comme lors de notre dernier voyage de 2015 à Barcelone, dont nous sommes tous rentrés ravis !

Bien sûr, d'autres voyages seront organisés en 2016.

Georgette Balbis, présidente



Le voyage à Barcelone en novembre 2015.

Bonjour les bébés

BEAUMONT Ninou, Kylian	11/07/2015
GUIOL Marie, Magali	09/08/2015
VAN DER WEIDE Elliot	17/09/2015
DARCY Axel, Jean-Damien, Eric	06/10/2015
SAMIER Sérena, Annick, Sylviane	25/10/2015
KOZUL Zakaria	07/12/2015
BIGAN CORNUEL Chloé	23/12/2015
RAGNO Jules	25/12/2015

Pour le meilleur...

MENIAUD Anne-Charlotte et VINCIGUERRA Mathieu	05/08/2015
MUNIGLIA Audrey et CAMERA Fabien	14/08/2015
PELLERIN Céline et ESPALLARDO Francis	24/10/2015
GARCIA Florence et FYRIEY Franck	19/12/2015

Ils nous ont quittés

CAMUS Bernard	17/07/2015
KRAUTH Jeanne épouse BARBIAN	14/08/2015
DUPIN Jacqueline épouse ARDIN	25/08/2015
CHAMPAGNAT Jean	07/09/2015
DOZE Albert	17/09/2015
FENOUILLET Thomas	18/10/2015
PEROL Jacques	27/11/2015
DUCLOS Jean-François	30/12/2015
ROUVIER Marie	30/12/2015

